

Michel Martin

**Niveau de peuplement
et comportements démographique
au pays d'Étampes de 1328 à 1710**



Première édition

***Le Pays d'Étampes* , tome 2 (Étampes-Histoire, 2011), pp. 148-157**

Rédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :

***Le Corpus Étampois*, octobre 2018**

Niveau de peuplement et comportements démographiques

Le premier enseignement que l'on tire de l'examen des registres paroissiaux, c'est la grande élasticité de cette population. À la suite de calamités guerrières ou pesteuses, elle peut subitement baisser de 20 à 25 %, mais sa capacité de rebond, de récupération est tout aussi spectaculaire : il ne faut souvent pas plus d'une génération, grâce au sursaut démographique qui suit la catastrophe, pour que la population retrouve son niveau d'avant la crise. Étampes n'échappe pas à ce schéma caractéristique de la démographie d'Ancien Régime.

Ces brusques distorsions, cette proximité constante de la mort, ont nécessairement des incidences sur les comportements des contemporains, surtout à la campagne où les ruraux sont particulièrement démunis et où l'espérance de vie est courte.

L'évolution de la population

En 1328, la population de la France dans ses limites actuelles est sans doute proche de 22 millions d'habitants ; mais cette estimation globale dissimule en réalité des différences régionales importantes. Si au sud de Paris la densité atteint entre 10 et 15 feux (foyers) au km², soit 45 à 60 habitants, à Châtenay ou Barmainville (28), à 40 km au sud-ouest d'Étampes, donc en pleine Beauce, elle est de 2,5 et 3,7, c'est-à-dire de 10 et 15 habitants au km². On constate au contraire que dans les vallées, à Guillerval et Chalo-Saint-Mars par exemple, la densité de population est plus importante, de l'ordre de 8 et 10,7 feux au km².

Mais le propre de ces populations est d'être soumises à des variations brutales, parce qu'elles sont fréquemment touchées par les épidémies, les disettes et les exactions des troupes. La guerre de Cent Ans en particulier s'avère être un désastre démographique, puisqu'on estime qu'elle a fait chuter la population de moitié entre 1328 et 1450. En témoigne la diminution brutale du nombre des censitaires étampois²⁹⁵. La ponction est générale et les visites de l'archidiacre de Josas, plus au nord, rendent compte d'un très sévère dépeuplement²⁹⁶. Boissy-sous-Saint-Yon n'a plus que 14 paroissiens en 1458²⁹⁷, et Chamarande (Bonnes à l'époque) six en 1466²⁹⁸. Mais la capacité de récupération des populations est étonnante, puisqu'en moins de quatre générations la population du royaume reviendra à son niveau de 1328. D'après

295. ADE E 3891-3894 (Étampes), 1449, 1457, 1464, 1465.

296. Alliot Jean-Marie, *Visites archidiaconales de Josas*, Paris, Picard, 1902, XXXIX + 450 p.

297. Jacquart Jean, *op. cit.*, p. 684.

298. Ces données peuvent être volontairement sous-estimées par les déclarants pour des raisons fiscales.

le dénombrement par feux du duché en 1543, il semble qu'il ait même été dépassé²⁹⁹. Le bailliage compte alors 10 376 feux, soit environ 44 000 habitants, et Étampes 2 106, ce qui équivaut à un peu plus de 8 000 habitants. En moins d'un siècle, la région avait retrouvé, si ce n'est dépassé, le niveau du monde plein de la fin du XIII^e siècle.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les guerres de Religion vont venir à nouveau contrarier ce redressement spectaculaire de la population, avec le cortège ordinaire de destructions de récoltes, de pillages et d'épidémies. Le règlement d'un litige successoral en 1605 nous apprend incidemment que les biens du boulanger Baudon de Méréville ont été pillés par les gens de guerre³⁰⁰. Les ruraux se sont réfugiés dans les demeures seigneuriales fortifiées ou dans les villes et bourgades closes, réputées sûres, afin d'échapper aux exactions de troupes armées³⁰¹. Lorsque la concorde civile est enfin rétablie par Henri IV vers 1595, le pays est ruiné. Un siècle plus tard, vers 1685-1690, les mêmes causes occasionnant les mêmes effets, la baisse démographique est à nouveau sensible ; elle résulte principalement des crises de la Fronde et de l'avènement du jeune Louis XIV. Les malheurs continuent d'ailleurs pendant tout le règne du Grand Roi ; ainsi, après le « grand hiver » de 1709, la population déjà amputée depuis 120 ans baisse-telle encore, comme le montrent les données fournies par les registres paroissiaux.

L'apport des registres paroissiaux

Si les données statistiques fiables n'apparaissent qu'avec les recensements du début du XIX^e siècle, les registres paroissiaux étampois du XVI^e siècle qui ont été conservés permettent d'approcher sérieusement l'état et le mouvement de la population³⁰². Les premiers registres disponibles pour la paroisse Notre-Dame remontent à 1546, soit juste après le dénombrement de 1543. Il y a alors 90 naissances annuelles, puis 92 au début des années 1580, mais seulement 69 dans les années 1620. De 1568 à la fin du siège de Paris au moins, la présence de réfugiés ruraux dans les villes closes³⁰³ estompe les effets de la guerre et des épidémies. Dans le quartier Saint-Pierre, le nombre de naissances annuelles varie beaucoup, entre 21 et 50 de 1685 à 1695, à cause de l'afflux des réfugiés. À Saint-Basile en 1593, le desservant célèbre 154 baptêmes, et 110 en moyenne de 1600 à 1604, mais seulement 85 avant la peste de 1626.

Comme après toute période de désastre démographique, la restauration de la population étampoise est spectaculaire puisque, dès la deuxième décennie du XVII^e siècle, le niveau de la natalité atteint un sommet : 316 naissances annuelles, toutes paroisses confondues vers 1615-1625.

Les registres paroissiaux de 1710 fournissent des données assez fiables, sauf à Saint-Gilles et Saint-Basile (250 et 307 feux), où les desservants ne semblent pas avoir compté les feux pauvres. Mais d'après les baptêmes, le nombre de feux est voisin de celui enregistré à Notre-Dame et à Saint-Martin et se situe donc vers 300 feux à Saint-Gilles. Le faible total obtenu à Saint-Pierre montre que la prise en compte d'enfants mis en nourrice dans ce quartier alors périphérique (ce sont pour moitié des petits Étampois) a pour conséquence de gonfler artificiellement le taux de fécondité. Nous utilisons donc le taux de Saint-Martin, l'autre paroisse agricole, qui paraît plus proche de la réalité.

299. Dom Fleureau, *op. cit.*, p. 31. Les originaux de l'évaluation qui ont été conservés montrent que l'enquête a été sérieuse, cf. Martin Michel, Frédéric Beaudoin, Richard Prot, Bernard Martin, Dominique Bassière, Georges Gaillard et Jean-Pierre Martin, « La population de l'Étampois », *Bulletin SHAEH*, 1999, p. 107.

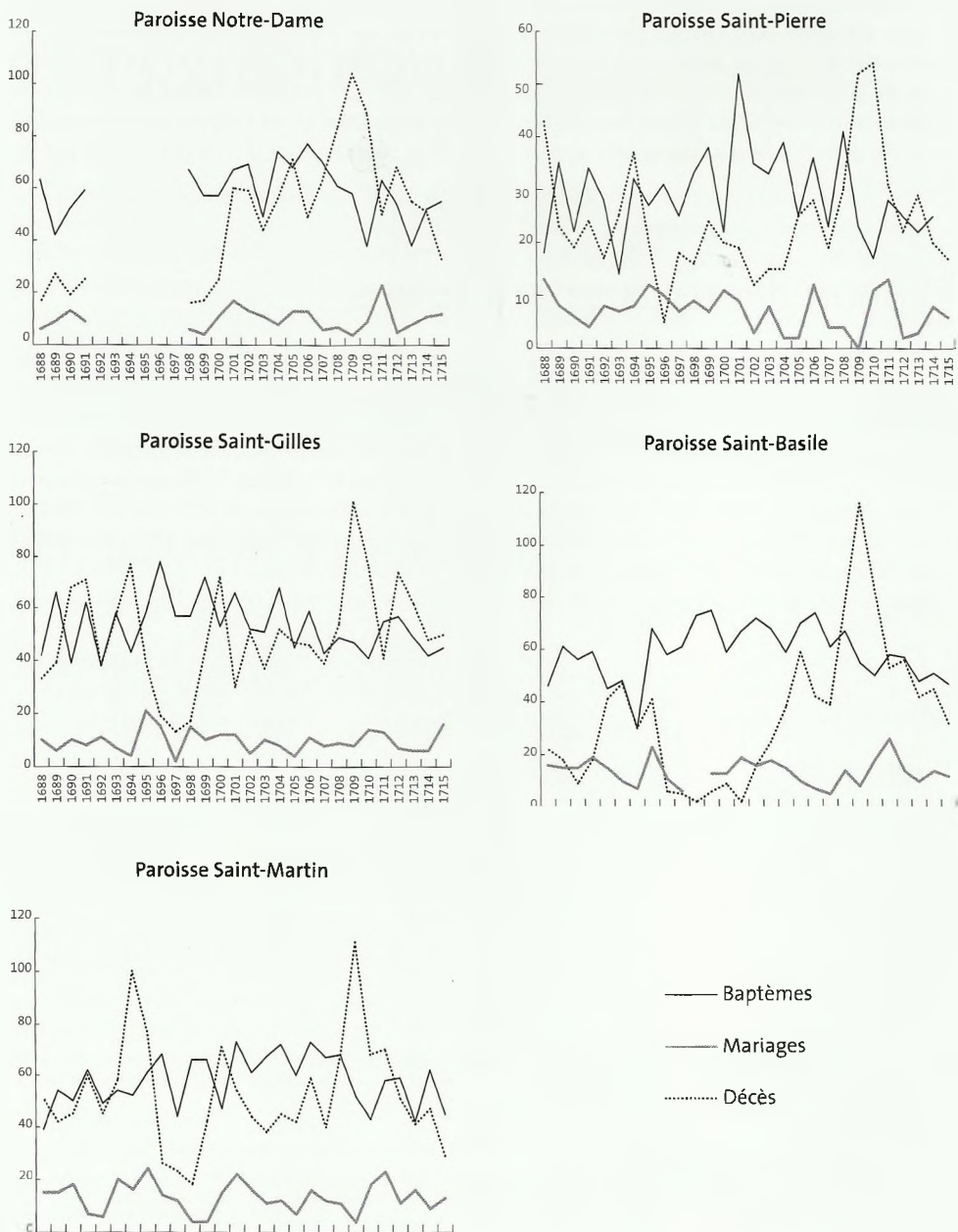
300. ADE 2 E 34/22.

301. Jacquart Jean, *op. cit.*, p. 185-206.

302. Les registres paroissiaux étampois ne permettent pas d'apprécier la démographie urbaine avant 1610-1615.

303. Jacquart Jean, *id.*, p. 174-182.

En comparant le nombre de baptêmes enregistrés pendant une période donnée avec la moyenne annuelle des baptêmes entre 1704 à 1708, alors que les registres de catholicité fournissent le nombre de feux de la paroisse en 1710 ($N = 326$), nous pouvons estimer le nombre de foyers au $xvii^e$ siècle par la méthode régressive. Démographiquement et biologiquement la méthode d'estimation est fondée sur le nombre annuel de baptêmes par feu. D'un point de vue purement arithmétique elle est plus simple. S'il y a deux fois plus de baptêmes, donc de naissances, de 1627 à 1630 qu'entre 1704 et 1708, le nombre de feux fertiles de 1627-1630 sera le double de celui de 1704-1708, à condition que le nombre de baptêmes par feu demeure constant.



Nous calculons la moyenne annuelle des baptêmes de 1704 à 1708 ($n = 67$), puis la moyenne annuelle des baptêmes (n') pour la période dont la population est inconnue, celle-ci est alors fournie par la formule $N' = N \times n'/n$, soit $337 = 326 \times 69,4/67$ pour Notre-Dame entre 1627 et 1630. Ceci suppose aussi que le pourcentage de feux stériles par rapport au nombre de feux fertiles demeure constant. Dans les conditions de vie de l'Ancien Régime où l'âge moyen au décès des survivants à 7 ans se situe entre 40 et 50 ans, le nombre de feux stériles demeure très limité et sauf crises épidémiques ou alimentaires ne varie guère.

L'incertitude sur le nombre de feux du quartier est plus importante potentiellement, car le desservant peut avoir omis les feux pauvres de rendement fiscal nul. Cela ne semble pas le cas à Notre-Dame puisqu'il enregistre environ 200 baptêmes de plus que le total des sépultures entre 1711 et 1737, l'équivalent d'au moins 50 à 60 feux, correspondant à l'accroissement de population entre 1710 et 1738.

La baisse démographique des années 1680-1690 est vraisemblablement en partie artificielle (lacunes non repérées et mauvaise tenue des registres). Toutefois une diminution du trafic sur la route Orléans-Paris depuis la mise en fonction du canal de Briare en 1641 peut avoir joué³⁰⁴. L'atonie économique, pouvait être dissimulée antérieurement par les conséquences de la Fronde et du siège de 1652.

*Population à Étampes et au pays d'Étampes de 1543 à 1726*³⁰⁵

Années		Total	St-Pierre	Notre-Dame	St-Basile	St-Gilles	St-Martin
1543	feux	2 106	le détail par paroisse est inconnu				
1604	feux*	1 790	179	433	546	300	332
1620	feux*	1 539	181	337	413	252	356
1649	feux*	1 117 ³⁰⁶	210	332	lacune	276	299
1656	feux*	1 323	122	304	371	295	231
1665	feux	12 426	feux ruraux du grenier à sel				
1685-90	feux*	1 172	127	267	306	223	249
1709**	feux	1 215	140	264	352	208	251
1710	feux	1 053	147	326	omis	250	330
1713	feux	1 146	106	230	343	209	258
1717	taillables		145				
1720	feux	982	128	227	247	114	266
1724	feux	1 316	gabellants 4 140				
1725	feux	1 448	gabellants 4 420				
1725	feux	12 874	feux ruraux du grenier à sel				
1726	feux	1 494	gabellants 4 498				

*Feux calculés d'après le nombre des baptêmes ; **date de publication, mais décompte plus ancien. Les gabellants ont plus de 8 ans. En 1720, l'estimation pour Saint-Basile et Saint-Gilles est manifestement fautive : il faut probablement lire 347 et 214.

304. Jacquart Jean, *op. cit.*, p. 392.

305. Dupâquier Jacques, *Statistiques démographiques du bassin parisien*, élection d'Étampes, 1636-1720, Paris, Gauthier-Villars, 1977, p. 386-387 ; Gény Claude, *Étampes de 1770 à 1836*, thèse de l'École des Chartes, 1973, p. 26, 28 et 29 ; 1738 AME, fonds ancien, n° 64.

306. En tenant compte des 371 feux postérieurs au siège.

Nous calculons la moyenne annuelle des baptêmes de 1704 à 1708 ($n = 67$), puis la moyenne annuelle des baptêmes (n') pour la période dont la population est inconnue, celle-ci est alors fournie par la formule $N' = N \times n'/n$, soit $337 = 326 \times 69,4/67$ pour Notre-Dame entre 1627 et 1630. Ceci suppose aussi que le pourcentage de feux stériles par rapport au nombre de feux fertiles demeure constant. Dans les conditions de vie de l'Ancien Régime où l'âge moyen au décès des survivants à 7 ans se situe entre 40 et 50 ans, le nombre de feux stériles demeure très limité et sauf crises épidémiques ou alimentaires ne varie guère.

L'incertitude sur le nombre de feux du quartier est plus importante potentiellement, car le desservant peut avoir omis les feux pauvres de rendement fiscal nul. Cela ne semble pas le cas à Notre-Dame puisqu'il enregistre environ 200 baptêmes de plus que le total des sépultures entre 1711 et 1737, l'équivalent d'au moins 50 à 60 feux, correspondant à l'accroissement de population entre 1710 et 1738.

La baisse démographique des années 1680-1690 est vraisemblablement en partie artificielle (lacunes non repérées et mauvaise tenue des registres). Toutefois une diminution du trafic sur la route Orléans-Paris depuis la mise en fonction du canal de Briare en 1641 peut avoir joué³⁰⁴. L'atonie économique, pouvait être dissimulée antérieurement par les conséquences de la Fronde et du siège de 1652.

Population à Étampes et au pays d'Étampes de 1543 à 1726³⁰⁵

Années		Total	St-Pierre	Notre-Dame	St-Basile	St-Gilles	St-Martin
1543	feux	2 106	le détail par paroisse est inconnu				
1604	feux*	1 790	179	433	546	300	332
1620	feux*	1 539	181	337	413	252	356
1649	feux*	1 117 ³⁰⁶	210	332	lacune	276	299
1656	feux*	1 323	122	304	371	295	231
1665	feux	12 426	feux ruraux du grenier à sel				
1685-90	feux*	1 172	127	267	306	223	249
1709**	feux	1 215	140	264	352	208	251
1710	feux	1 053	147	326	omis	250	330
1713	feux	1 146	106	230	343	209	258
1717	taillables		145				
1720	feux	982	128	227	247	114	266
1724	feux	1 316	gabellants 4 140				
1725	feux	1 448	gabellants 4 420				
1725	feux	12 874	feux ruraux du grenier à sel				
1726	feux	1 494	gabellants 4 498				

*Feux calculés d'après le nombre des baptêmes ; **date de publication, mais décompte plus ancien. Les gabellants ont plus de 8 ans. En 1720, l'estimation pour Saint-Basile et Saint-Gilles est manifestement fausse : il faut probablement lire 347 et 214.

304. Jacquart Jean, *op. cit.*, p. 392.

305. Dupâquier Jacques, *Statistiques démographiques du bassin parisien, élection d'Étampes, 1636-1720*, Paris, Gauthier-Villars, 1977, p. 386-387 ; Gény Claude, *Étampes de 1770 à 1836*, thèse de l'École des Chartes, 1973, p. 26, 28 et 29 ; 1738 AME, fonds ancien, n° 64.

306. En tenant compte des 371 feux postérieurs au siècle.

La présence permanente de la mort

Nous avons aujourd'hui de la difficulté à imaginer ce qu'était aux siècles passés le tribut payé à la mort par les populations, principalement les très jeunes enfants. Riches ou pauvres, mais pauvres plus que riches, tous étaient touchés. Certes le taux de fécondité était très élevé et il naissait donc beaucoup d'enfants ; mais il en mourait à proportion : un enfant sur quatre en moyenne n'atteignait pas son premier anniversaire, et un autre disparaissait avant l'âge de vingt ans ! Dans ces conditions, une forte natalité était indispensable à la perpétuation de la lignée et l'on comprend que le contrôle des naissances n'ait pas été envisagé avant la seconde moitié du XVIII^e siècle, d'autant plus que l'Église dissuadait énergiquement ceux qui auraient pu être tentés de limiter la fécondité du couple. La contraception était impensable.

Un exemple pris dans les couches aisées de la population témoigne de cette permanence de la forte mortalité des enfants. Il s'agit du couple formé par Gabriel de Bry d'Arcy, conseiller du roi, lieutenant général du bailliage et maire d'Étampes de 1653 à 1659 avec Marie-Anne de Chartres, fille du chevalier Louis de Chartres³⁰⁷. Lorsqu'est célébrée leur union, le 9 février



*Mortalité
des enfants,
siècle, église
Saint-Gilles,
1587.*

307. Desgardins E., « Un maire d'Étampes, Gabriel de Bry », *Almanach-Annuaire de la ville et de l'arrondissement d'Étampes*, 1906, p. 15-20.

1671, Gabriel de Bry est déjà un barbon, alors que Marie-Anne n'a que seize ans ; mais la situation n'est pas exceptionnelle à l'époque. Sa femme va lui donner trois garçons et huit filles, entre février 1673 et mai 1690. Lorsqu'on sait qu'en plus, en avril 1689, elle a eu une « espérance déçue », c'est-à-dire qu'elle a fait une fausse-couche, on comprend ce que pouvait être la vie d'une femme en ce temps-là, même dans ce milieu de bonne bourgeoisie.

Sur ces onze enfants, le couple parvient à en conserver sept. Or, les quatre petites victimes ont toutes disparu avant leur premier anniversaire. Henriette-Thérèse, quatrième enfant de la fratrie, naît le 1^{er} août 1677, sans doute en grande faiblesse puisque l'accoucheuse lui confère immédiatement ce petit baptême de sauvetage qu'est l'ondoiement ; elle ira néanmoins au baptême, un peu plus tard, à Boissy-le-Cutté où elle a été mise en nourrice ; elle meurt à sept mois, le 26 avril 1678, dans la maison de ses parrain et marraine, à Saint-Germain-lès-Étampes (Morigny), et est enterrée dans l'église de cette paroisse. Le 14 novembre suivant naît, avant terme, une autre fille, Henriette-Charlotte. Une naissance prématurée en ce temps-là ne laissait guère de chance de survie à l'enfant. De fait, la fillette décède six jours après sa naissance et est enterrée dans le chœur de l'église Saint-Basile, où on avait pris la précaution de lui conférer le baptême. Le huitième enfant de la famille, encore une fille, Charlotte-Jeanne, vient au monde à sept mois, le 9 février 1685 ; contre toute attente, elle vit ; mais pas longtemps, puisqu'elle décède juste un an plus tard, en février 1688, et est enterrée à Saint-Basile.

Le neuvième enfant, toujours une fille, Henriette de Bry, « tombe au monde » le 2 juillet 1686, mais est emportée par la mort trois jours plus tard ; elle aussi est enterrée à Saint-Basile.

Nous avons là un exemple privilégié de ce qui se passait ordinairement dans les familles, car nous tenons le témoignage du père lui-même et non pas des registres paroissiaux. En effet, si le nombre de baptêmes enregistrés, sauf lacune ou négligence évidente, peut être utilisé avec un maximum de confiance, celui des morts est d'un usage plus délicat³⁰⁸. L'enregistrement des décès d'enfants est en effet partout défectueux, en particulier celui des mort nés et des nouveau-nés. Les sépultures d'enfants ne sont pas enregistrées avant une date tardive. C'est comme si ces petits morts ne comptaient pas. Les pics de mortalité sont donc largement sous-estimés, rendant difficile toute étude sérieuse de la mortalité. Et c'est dire aussi, puisqu'il s'agissait là d'un milieu privilégié, ce que devaient être les conditions de survie dans des milieux pauvres !

Les rôles de taille de 1717 attribuent seulement 145 feux à la paroisse : ces excédents colossaux, sont fictifs et créés par l'enregistrement défectueux des décès d'enfants. Lorsque tous les décès d'enfants sont enregistrés correctement, la mortalité infantile et juvénile excède normalement plus de la moitié des baptêmes de l'année, même en dehors des crises. Le pourcentage de décès des enfants de moins de douze mois par rapport au nombre de baptêmes pendant la même période montre si l'enregistrement est correct. Comme partout, malgré le caractère défectueux des registres, on peut estimer qu'un enfant sur quatre en moyenne n'atteint pas l'âge d'un an. Certaines catégories sociales sont plus touchées que d'autres. Même si la mortalité infantile reste élevée dans les familles bourgeoises jusqu'au XVIII^e siècle, les familles pauvres de journaliers sont parmi les plus touchées par cette inflation de la mort infantine.

Sauver un enfant de la mort est un exploit, en sauver deux est mission quasi impossible. Aussi les jumeaux survivent-ils rarement. En 1698, à Guillerval, les jumeaux de la famille Séjourné meurent le jour de leur naissance ; l'année suivante, deux jumelles ne survivent que deux et six jours. La même année, à Pussay, les jumeaux de Françoise Sergent meurent deux jours après leur venue au monde. À Étampes, en 1710, dans la paroisse Saint-Gilles, les jumelles de François Pradeau et de Jeanne Dupré survivent sept jours et la mère douze. Dans ce dernier cas, l'accouchement a dû être difficile et ce qui aurait dû réjouir le couple a tourné à la catastrophe.

308. Les âges fournis par les registres sont souvent approximatifs, mais après vérification, la marge d'erreur s'avère minime. Les lacunes des registres, encore fréquentes jusqu'à la fin du XVII^e siècle, et des reliures inconsidérées qui ont conduit à mélanger les actes rendent parfois leur exploitation délicate.

Afin d'approcher le plus exactement possible les comportements démographiques locaux et la part de l'immigration, il faut prendre quelques précautions. C'est ainsi que nous avons systématiquement écarté de la statistique globale les errants et les mendiants morts sur les routes et à l'Hôtel-Dieu, les voyageurs décédés dans les hôtelleries, ainsi que les religieux disparus au sein de leur communauté à Étampes. Nous avons aussi exclu les membres de la noblesse, car les crises alimentaires ne les affectent pas. Ont été enfin écartés de la statistique les petits Parisiens disparus alors qu'ils étaient en nourrice à Étampes³⁰⁹. En raison du « massacre » des nouveau-nés et de la mortalité épidémique infantile et juvénile³¹⁰, la moyenne générale des âges au décès de 1698 à 1749 est voisine de 20 ans³¹¹.

À Saint-Martin, paroisse fortement agricole, cette moyenne remonte à 42 ans pendant la décennie mortifère 1699-1708 et atteint 43 ans de 1711 à 1720 ; l'âge moyen au décès des plus de 7 ans est souvent inférieure à 40 ans dans les paroisses rurales³¹². À Saint-Basile et à Notre-Dame, cet âge moyen atteint 42 ans, mais seulement 38 à 39 ans à Saint-Pierre et à Saint-Gilles.

Le tiers des décès féminins avant l'âge de 45 ans est lié aux conditions de l'accouchement. La mortalité des mères décédées en couches est proche en effet de 2 % ; c'est-à-dire que chaque année une femme sur cinquante meurt en mettant un enfant au monde. Ainsi, le 8 mai 1676, à Saint-Martin, Françoise Nolleau, épouse Monget, donne le jour à un enfant qui est ondoyé immédiatement, sans doute parce qu'il ne paraissait pas viable à l'accoucheuse. La mère et l'enfant périssent et le nouveau-né est inhumé avec sa mère.

Le décès des parturientes intervient une fois sur deux lors des premières couches ; avec la mort par accident du mari, on touche là les principales causes de la rupture précoce des unions. Une telle situation freine forcément l'augmentation de la population. À l'inverse, à Notre-Dame, entre 1711 et 1738, le nombre limité de décès de femmes fertiles (15 % au lieu de 25 % dans les autres paroisses) autorise une croissance démographique malgré la forte mortalité infantile et juvénile.

Les personnes originaires du pays d'Étampes qui, au cours d'un déplacement, meurent loin de chez elles ne sont certainement pas très nombreuses ; mais on ne peut pas bien entendu les appréhender toutes. De temps en temps, pourtant nous parvient une information ; ainsi nous savons qu'en 1621 un Mérévillois, François Baudoin, est décédé au « pèlerinage de Saint-Jacques ». Ce que nous percevons bien, ce sont les fréquents décès d'étrangers sur la route royale. Il passe tellement de monde sur cette route ! Sous-alimentés, épuisés par le froid et la longue étape qu'ils se sont imposée, beaucoup meurent dans l'une des nombreuses auberges et hôtelleries qui jalonnent la route dans la traversée d'Étampes, d'Étréchy et de Mondésir. Ainsi, les décès de passants survenus dans ce hameau représentent-ils 3 % du total des décès de la paroisse de Guillerval, à peine moins qu'à Saint-Martin. En revanche à Saclas, déjà à l'écart de la route, la mortalité des étrangers n'atteint même pas 0,5 % des décès, soit quatre à cinq fois moins³¹³. Elle remonte à Pussay (1,9 %), le bourg étant situé sur un axe est-ouest lui aussi assez fréquenté.

309. Ces décès de nourrissons excèdent largement les décès de petits Étampeois mis en nourrice à la campagne et non enregistrés. À Saint-Martin, par exemple, il meurt neuf fois plus de nourrissons venus de plus de dix kilomètres, surtout des petits Parisiens, que de nourrissons étampeois (5 sur 44 décès).

310. Dans la paroisse, de 1699 à 1708, décennie marquée par trois épidémies, l'âge moyen au décès pour la totalité des défunts est inférieur à 17 ans !

311. Il aurait été souhaitable de calculer l'âge moyen au décès des sujets ayant dépassé l'âge de raison (8 ans), mais la fréquence des mentions du type « N âgé de sept à huit ans environ » dans les actes de sépulture nous a amenés à retenir l'âge de 7 ans plutôt que celui de 8.

312. Michel Martin, « La paroisse Saint-Martin du xv^e siècle à la Révolution », *Les Cahiers d'Étampes Histoire*, n° 9, 2008, p. 22-40 ; Michel Martin, Nelly Guguin-Thevret, Anne-Marie Firon, Chantal Minet et Jacques Floret, « Les crises épidémiques et frumentaires au Pays d'Étampes de 1752 à 1750 », *Bulletin SHAEH*, n° 77, 2008, p. 29-74.

313. Pourcentages obtenus pour plus de 50 années d'enregistrement de sépultures.



Le mariage donne lieu à réjouissances, gravure, 1679, musée du Louvre.

Mariages, naissances et intervalles intergénéraliques

Le temps du mariage

Contrairement à l'idée reçue, on ne se marie pas de bonne heure aux siècles classiques. À la fin du XVII^e siècle à Guilloval, les hommes convolent en moyenne à 25 ans et trois mois et les femmes à 23 ans ; et à Saint-Martin d'Étampes, respectivement à 24 ans et demi et 22 ans et demi.

On se marie généralement pendant les périodes d'activité agricole réduite, en début d'année, en juin-juillet juste avant la moisson, et en novembre. Partout, le nombre des mariages baisse de manière significative pendant les temps clos de l'Avent, du 25 novembre au 24 décembre, et pendant le Carême. À Saint-Martin, de 1653 à 1715, on ne célèbre pendant l'Avent que 17 mariages sur 615, soit 2,7 %. Pâques étant une fête mobile, le Carême est plus délicat à cerner, mais de fin février à fin avril, le nombre des mariages diminue aussi notablement. Pendant ces périodes, l'Église condamne les relations sexuelles et, de fait, le nombre des baptêmes diminue souvent du 15 août à la fin septembre ainsi qu'en décembre et janvier, ce qui confirme un respect partiel de l'interdit jusqu'au début du XVIII^e siècle. À Saclas pourtant, l'interdit ne semble plus respecté dès 1659. Aucun fléchissement des naissances n'est perceptible, comme on pourrait s'y attendre, du 15 août à fin septembre ni en décembre-janvier. Parmi les six enfants de Michel Dupont et Renée Vauray, quatre sont baptisés le 28 décembre, le 23 janvier, le 21 et le 23 août entre 1659 et 1675. Pourquoi cette spécificité de Saclas en pleine période de Réforme catholique ? Dans les autres paroisses étudiées il faut attendre 1730 pour voir les baptêmes se multiplier neuf mois après l'Avent et le Carême. L'union étant déclarée indissoluble par l'Église, rares sont les ruptures d'union. Quelques couples pourtant se rompent, parce que l'homme abandonne le foyer conjugal ; on voit alors apparaître dans les documents la mention : « femme délaissée et abandonnée »³¹⁴.

Jusque vers 1660, les lacunes sont trop nombreuses pour étudier en continu la démographie. À Saclas, petite bourgade rurale de 125 à 135 feux, entre 1659 et 1693, une

314. ADE 58 H 1.

femme multipare (136 femmes étudiées³¹⁵ et 552 naissances) donne le jour en moyenne à 4 enfants en une quinzaine d'années en général³¹⁶. Mais le couple le plus fécond (Simon Boinquet et Marie Charbonneau³¹⁷) fait baptiser 9 enfants. Quelques lacunes et la mobilité des familles de fermiers semblent être la cause de cette moyenne limitée. Celle-ci permet pourtant le remplacement de la population, qui s'accroît même légèrement si l'on considère le nombre de baptêmes.

Le quotient résultant de la division du nombre de baptêmes par le nombre de mariages suggère que le maintien et même la croissance de la population sont assurés : ce quotient est de 5,5. Dans les paroisses urbaines de Notre-Dame et Saint-Gilles, le dynamisme démographique est sensible dans la décennie 1681-1690 et dans celle de Saint-Martin à partir de 1689. Il se confirme partout après 1695. Seule une émigration d'une partie de la population vers Saint-Germain-lès-Étampes (Morigny) et Notre-Dame peut expliquer la stagnation de Saint-Pierre en cette fin du xvii^e siècle.

Le travail réalisé par sondages suggère que les enfants se succèdent en moyenne tous les 28 mois. Mais on note qu'à Saclas, l'intervalle intergénésiq ue est plus long, puisqu'il atteint 33 à 34 mois. Lorsque dans certains cas il atteint plusieurs années, c'est sans doute en raison de fausses couches, dont on sait qu'elles ne laissent pas de traces dans les registres.

Sociologie des mariages

Au xvi^e siècle, l'exemple de Méréville est fort précieux car les contrats de mariage y sont conservés depuis 1531. On constate que l'endogamie socioprofessionnelle est assez poussée. Plus de 40 % des enfants de laboureurs s'unissent entre eux. Certes un petit nombre d'héritiers d'artisans contracte mariage entre eux (17 %), mais plus de la moitié s'unit avec un enfant de laboureur ou de marchand. Seuls deux enfants de vigneron trouvent peut-être à se marier au-dessus de leur condition sociale. Les manouvriers et les salariés agricoles sont trop peu nombreux pour fournir des données fiables.

De 1600 à 1649, 81 % des enfants de marchands semblent se marier dans leur groupe socioprofessionnel ou à niveau d'aisance équivalente. Parmi les 229 contrats de mariage des enfants d'artisans, 68 % trouvent un conjoint à un niveau de fortune supérieur ou comparable, dont le quart à l'intérieur du groupe des artisans. Les autres mariages sont contractés dans le milieu des vigneron s et des manouvriers³¹⁸. Les laboureurs ne « dérogent » à la règle que dans 20 % des mariages qui voient l'union d'un enfant de laboureur avec l'héritier d'un vigneron ou d'un manouvrier. Ces deux derniers groupes arrivent à marier de nombreux enfants au-dessus de leur condition sociale apparente, 68 % d'héritiers de vigneron s et 48 % des enfants de manouvriers. Il faut noter que les mariages entre enfants de manouvriers sont moins nombreux (7,6 %) que ceux qui unissent les fils ou filles de manouvriers aux héritiers des vigneron s (21 %) ou d'artisans (26 %). Il en va de même pour les vigneron s. La base de la hiérarchie sociale et la partie inférieure de la stratigraphie des fortunes recourent le groupe des artisans qui parfois ne valent pas mieux que les manouvriers et les vigneron s sans vigne. Des commerçants et des laboureurs doivent aussi être inclus dans ce groupe peu fortuné.

De 1650 à 1699, l'endogamie socioprofessionnelle se renforce : aucun enfant de marchand n'épouse un fils ou une fille de vigneron ou de manouvrier, c'est le cas de seulement 16 % des enfants de laboureurs et de 26 % d'artisans.

À Étampes où, à la différence de Méréville, le nombre des officiers, des commerçants et artisans représente une part importante de la population, la centaine de contrats de mariage

315. Il existe une lacune en 1693 et avant 1659.

316. 4,05 très exactement. Pour la totalité de l'échantillon la moyenne s'abaisse à 3,35 enfants par femme (pour 177 femmes et 593 naissances). La femme Louise Houlier est exceptionnellement féconde pendant 25 ans.

317. Lorsque le patronyme d'une épouse est mentionné il s'agit de son nom de jeune fille.

318. Les salariés agricoles, bergers et charretiers, sont regroupés avec les manouvriers.

dépouillés concernant l'échoppe et la boutique entre 1672 et 1678³¹⁹ démontrent également l'endogamie professionnelle : 56 % des unions au lieu de 46 % des contrats mérévillois de 1650 à 1699. Les sondages effectués sur une période plus longue confirment les précédents. Les mariages ruraux concernent essentiellement des paysans tandis que les mariages étampois, malgré la présence des faubourgs ruraux de Saint-Pierre et Saint-Martin, concernent une majorité d'artisans et commerçants.

En Hurepoix, les vigneronns, les artisans ruraux et plus encore les employés agricoles et les manouvriers se marient, au mieux, avec des filles de gens de justice, mais il s'agit de petites charges³²⁰. Sur les marges beauceronnes, d'après les contrats de mariages et les registres paroissiaux, la mobilité sociale semble assez importante. Des mariages unissent les enfants des vigneronns à des fils ou des filles de marchands ou de laboureurs. Parfois le vigneron, ou le manouvrier, appartient à une famille de laboureurs, son père étant lui-même laboureur. Dans les autres cas, les marchands peuvent être de petits artisans tandis que les laboureurs peuvent usurper aussi leur titre professionnel. En l'absence de documents sur les successions de ces marchands ou laboureurs, il est difficile de conclure. Le niveau de fortune peut être le même qu'en Hurepoix avec des mentions professionnelles plus souvent revues à la hausse, solution statistiquement très probable d'après les dots, les douaires et les successions.

Le renouvellement de la population

Les vides créés par les crises de 1693-1694 et de 1709-1710 sont comblés en moins de 10 ans. Ce n'est manifestement pas le cas après 1652 puisque le nombre de feux semble décroître légèrement de 1655-1656 à 1685-1690, la chute démographique ayant été accentuée par la crise de l'avènement pourtant limitée localement. En 1738, après 25 ans de croissance démographique, Étampes retrouve probablement le niveau de 1652. La population semble au mieux se maintenir de la fin des années 1650 aux environ de 1690. Un apport migratoire important semble devoir être écarté avant la décennie 1711-1720³²¹.

319. Herbert Pascal, « Minutiers d'Étampes (1672-1678), contrats de mariage », *Bulletin du centre généalogique de l'Essonne* (désormais *Bulletin CGE*), n^{os} 99, 100, 102, 2003-2004.

320. Jacquart Jean, *op. cit.*, p. 447.

321. S'il y a immigration, elle est perceptible au travers des registres paroissiaux et des minutiers notariaux. Les cas d'immigration sont enregistrés dans les actes de mariage et les contrats de mariage. D'après les minutiers locaux le contrat est quasi automatique lorsqu'il s'agit de l'union avec un immigré.